



ACCUEIL DE JOUR ET HÉBERGEMENT TEMPORAIRE À THUIR

L'EHPAD est un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de plus de 60 ans

Il accueille aujourd'hui **106 résidents** de manière permanente.

Depuis sa reconstruction de nouveaux modes d'accueil temporaire sont proposés :

- ◆ 7 places d'accueil de jour
- ◆ 8 lits d'hébergement temporaire

Les objectifs de l'accueil de jour « CARPE DIEM » sont :

- ◆ **resocialiser** la personne dans le cadre d'un soutien à domicile,
- ◆ favoriser le maintien de l'**autonomie**,
- ◆ **aider les familles** à faire face aux difficultés que représente l'accompagnement d'une personne âgée dépendante,
- ◆ offrir un **accompagnement** entre le « chez-soi » et l'établissement permettant un temps d'adaptation à la collectivité.

Nous accueillons à l'accueil de jour :

- ◆ prioritairement les personnes atteintes de la maladie **d'Alzheimer** ou d'une maladie apparentée, au stade léger à modéré de la maladie ;
- ◆ les personnes âgées en **perte d'autonomie** physique,
- ◆ qui sont désireuses et en capacité de bénéficier d'un projet de **soutien à domicile** (capacité d'attention, capacité à participer aux activités proposées...)

L'hébergement temporaire est une formule d'accueil limitée dans le temps

Il s'adresse aux personnes âgées dépendantes dont le maintien à domicile est momentanément compromis du fait d'une situation particulière :

- ◆ isolement, absence des aidants, départ en vacances de la famille, travaux dans le logement...

L'hébergement temporaire peut constituer une réponse à des besoins des personnes âgées dépendantes et de leurs proches, notamment dans le cas :

- ◆ d'un besoin de **répit** de l'aidant dans le cadre d'un maintien à domicile ;
- ◆ d'une étape dans le parcours de la personne âgée dans le cadre de **situations d'urgence** (retour d'hospitalisation par exemple) qui peuvent déboucher, en fonction de l'appréciation de la situation par le médecin, les proches et l'ensemble des intervenants, sur un retour au domicile ou à une entrée en EHPAD ;
- ◆ de la **préparation progressive** de l'entrée en EHPAD.

Il peut également constituer une réponse à des besoins des personnes âgées valides notamment dans le cas :

- ◆ d'une situation d'**isolement** de la personne âgée (période d'hiver...);
- ◆ d'un besoin d'un hébergement lors de **travaux** liés à l'adaptation du logement.

Nous accueillons temporairement :

- ◆ les personnes âgées atteintes de la maladie **d'Alzheimer** ou d'une maladie apparentée ;
- ◆ les personnes âgées en **perte d'autonomie** physique ;
- ◆ les personnes âgées autonomes **isolées**.

EHPAD
SIMON
VIOLET
P È R E

N'hésitez pas à en parler à votre médecin traitant !

Pour avoir plus d'information ou retirer un dossier de demande d'admission :
E.H.P.A.D. - « Simon Violet Père »

📍 1 route de Castelnuou - 66 300 THUIR

☎ 04 68 53 09 53 - e-mail : contact@ehpad-thuir.fr